COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 SEPTEMBRE 2013

Etaient présents : Maryse Millet, Gilles Dumas, Bernard Grappey, Alexandra Ardiet, Thérèse Robert, François Léchailler, Florent Vallot, Jean Simondon, Paulina Requena, Daniel Bobillier

Etaient excusés : Michelle Dodane, Christophe Simon et Patrick Modica (procuration à Bernard Grappey)

Secrétaire de séance : Bernard Grappey

1. **Assurances de la commune.** Le contrat en cours a été dénoncé pour préserver notre droit d'agir en toute légalité, mais la décision définitive a été repoussée à une prochaine séance du conseil, dans l'attente de nouvelles propositions.
2. **Tarif de la garde, hors projet éducatif territorial (P.E.D.T.).** Le service de la garde hors P.E.D.T. est maintenu de 13 h 20 à 14 h 20. Le tarif adopté est le suivant :
   Si l'enfant est inscrit à un atelier, il bénéficie de 3 heures de garde gratuites pendant le trimestre. Le tarif de 3 € par heure s'appliquera dès la quatrième heure.
   SI l'enfant n'est inscrit à aucun atelier, le tarif de 3 € par heure s'appliquera dès la première heure de garde.
3. **Cession de terrain communal.** Afin de clarifier des limites entre la commune et la pâture de Monsieur J.P. Genilloux et à sa demande, le conseil décide de lui vendre un terrain jouxtant le chemin Saint- Gengoult. La parcelle de 939 m^2 lui est proposée pour 246.02 €, soit un tarif de 0.262 € par m^2. Les arbres situés sur ladite parcelle seront soit exploités pour la chaufferie, soit vendus à l'acheteur selon son désir.
4. **Modification du tableau des emplois communaux.** La commune vient d'être retenue comme collectivité pilote pour la mise en place de nouveaux logiciels, ce qui induit, avec l'augmentation du nombre des habitants et des dossiers administratifs à traiter, une charge de travail plus importante au niveau du secrétariat. En conséquence, le conseil accepte une durée de travail hebdomadaire du secrétaire de 32 heures à dater du 1er janvier 2014. Notons qu'à la demande de ce dernier, ses horaires avaient été revus à la baisse il y a trois ans ; ils étaient alors passés à 29,5 heures, durée suffisante à l'époque pour qu'il puisse accomplir le travail qui lui était confié.
5. **Encaissements de chèques.** Le conseil accepte l'encaissement d'un chèque de 8 000 €, pour la participation de la paroisse et du comité des fêtes (respectivement 7 000 € et 1000 €) au remplacement de la chaudière de l'église. D'autre part, l'assurance de l'entreprise responsable de la casse d'un lampadaire, rue du Murgelot, nous rembourse la somme de 1240,13 € pour son remplacement.
6. **Changement de ligne budgétaire.** Une décision budgétaire modificative de 17 000 € (virement d'un compte d'investissement à un autre) est prise par le conseil afin que la commune soit en mesure d'engager les travaux de remplacement des lampadaires de type

« boules » et des lampadaires les plus énergivores par des éclairages économes en consommation électrique. Ce remplacement, obligatoire avant 2015, sera réalisé par l'entreprise Balanche de Mamirolle.

7. **Demande d'installation commerciale.** Madame George et Monsieur Ropers de Gennes demandent un terrain pour l'installation d'une entreprise dont l'activité serait la fabrication et la commercialisation d'aquariums et de poissons, ainsi que l'aménagement d'espaces aquatiques paysagers. Une proposition sera faite aux intéressés pour 1500 m^2, dans la zone classée en UY dans le PLU (zone d'activité), face à la salle polyvalente, au tarif de 45 € le m^2. A noter que le projet de construction sur ce même secteur, d'une Maison du Marais, par le syndicat du même nom est abandonné, faute de moyens de financement.
8. **Demande de sortie directe.** La société Maisons Contoz à déposé une demande pour une sortie directe d'une propriété, sur la rue du Vieux Tilleul. Jugée trop dangereuse, cette demande est refusée ; toutes les sorties du lotissement devront se faire sur la rue des Vanniers.
9. **Signature d'acte de vente.** Le dernier terrain disponible dans le lotissement des Prés Preney à été vendu à Monsieur Benaddi ; la signature de l'acte de vente a eu lieu cette semaine.
10. **Tarif des transports Ginko.** Malgré la demande des maires du Plateau de Saône (une dizaine de communes) pour la mise en place de tarifs de transports Diabolo différents entre collégiens et lycéens (les services n'étant pas les mêmes), aucune reconsidération des demandes n'a été acceptée à ce jour par les services du Grand Besançon.
11. **Remplacement temporaire.** Afin de remplacer Aline Mottas, actuellement en congés de maternité, Monsieur Bernard Oguero a été embauché pour la période du 21 octobre 2013 au 16 février 2014.
12. **Prochaines élections municipales.** Les dates des prochaines élections municipales ont été fixées comme suit : 1er tour, le 23 mars 2014, et le 2eme tour, le 30 mars 2014. Des précisions seront communiquées prochainement sur les nouveaux modes de scrutin.
13. **Travaux routiers et code de la route.** Les travaux entrepris depuis le début de l'année par l'entreprise Bonnefoy, touchent à leur fin. Beaucoup d'encre a déjà coulé par rapport à cette réfection de voiries et s'il y a des mécontents, il y a tout de même un grand nombre d'habitants satisfaits du résultat. Quoi qu'il en soit, à présent, il faudra vivre avec et comme il se doit, le code de la route devra être respecté, même si l'on n'a pas envie de s'arrêter aux stops ou de faire le tour des ronds-points. Ainsi, même les plus récalcitrants sont avertis, qu'ils sachent que la gendarmerie sera là, un jour ou l'autre pour leur faire remarquer.
14. **Remerciements**. Le conseil tient à remercier François Guillaume pour le temps qu'il a consacré aux ânes de l'école durant ces cinq dernières années. Ce dernier vient en effet de décider de mettre fin à son bénévolat.

Bernard Grappey

Etat-Civil

Décès : Madame Denise Genilloux s'est éteinte au domicile de sa fille Chantal Duprat le samedi 31 août 2013 en début d'après-midi. La doyenne de notre village avait fêté ses 101 ans en mars dernier. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de la défunte.

Mariages : l'été a été riche en mariages avec les célébrations suivantes :

- le 6 juillet, mariage de Julie Millet et de Stéphane Mougin ;

- le 17 août, mariage de Barbara Melet et de Renaud Blanchard ;
- le 31 août, mariage de Sandrine Broussaudier et d'Adrien Schepens.

Toutes nos félicitations aux jeunes époux.

Naissance : le 29 août dernier, Anna, dont les parents Cédric et Adélaïde Charolle sont domiciliés à Gennes, a vu le monde à Besançon. Bienvenue à la demoiselle dans notre village et félicitations à son papa et à sa maman.

Signalisation de chasse

Depuis le début de la saison et dans un souci de sécurité, l'ACCA signale les zones de chasse par des panneaux installés aux principaux accès à la forêt… mais ceux situés à la limite Nancray-Gennes sur la route des Landes et à l'entrée du Bois du Vernois n'ont pas résisté aux dégradations.

Les casseurs n'ayant pas laissé d'adresse, nous ne pouvons malheureusement une fois de plus que constater ces actes d'incivisme qui vont à l'encontre de la sécurité de tout le monde.

Communiqué de la Direction régionale des finances publiques de Franche-Comté

Optez pour les solutions de paiement simples, pratiques, sûres et valables aussi pour les impôts locaux et les prélèvements sociaux.

Payez directement en ligne ou par smartphone ou bien choisissez le prélèvement automatique et évitez les risques d'oubli !

Alors n'attendez pas et rendez-vous dès maintenant sur www.impots.gouv.fr

En plus l'espace personnel propose une gamme élargie de services !

COMMUNICATION DU COMITÉ DES FETES et DE LA PAROISSE DE GENNES

Le Comité des fêtes et le relais paroissial de Gennes, remercient les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la Marche gourmande du dimanche 1er septembre dernier.

Leur investissement et leur action ont permis d'accueillir plus de **630** marcheurs, dont un nombre important d'habitants de notre commune, à cette manifestation qui s'est remarquablement déroulée.

Ils remercient également l'entreprise "Charpentes Déforêt" et le garage Bourdenet pour leur aide financière et donnent, d'ores et déjà, rendez-vous aux "marcheurs gourmands" de Gennes ou d'ailleurs, le premier dimanche de septembre 2014.

N'oubliez pas l'expo nature les 5 et 6 octobre à la salle polyvalente de Gennes.

Bibliothèque municipale

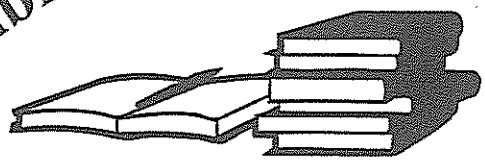

Gennes

La bibliothèque est ouverte à tous.
Le prêt est gratuit

HORAIRES

LUNDI 16h20 - 17h30

MERCREDI 8h45 - 10h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Roselyne Besse pendant les heures d'ouverture.

Sur demande, un portage à domicile est possible pour les anciens et/ou les malades.

VOUS Y TROUVEREZ

UN COIN BD
ADOS
ADULTES

Romans, livres pour enfants

Biographies, livres d'histoire

Documentaires (dessin, cuisine, bricolage, voyages...)

Ouvrages sur la Franche-Comté

Livres écrits en gros caractères

Bandes dessinées

Ne pas jeter sur la voie publique

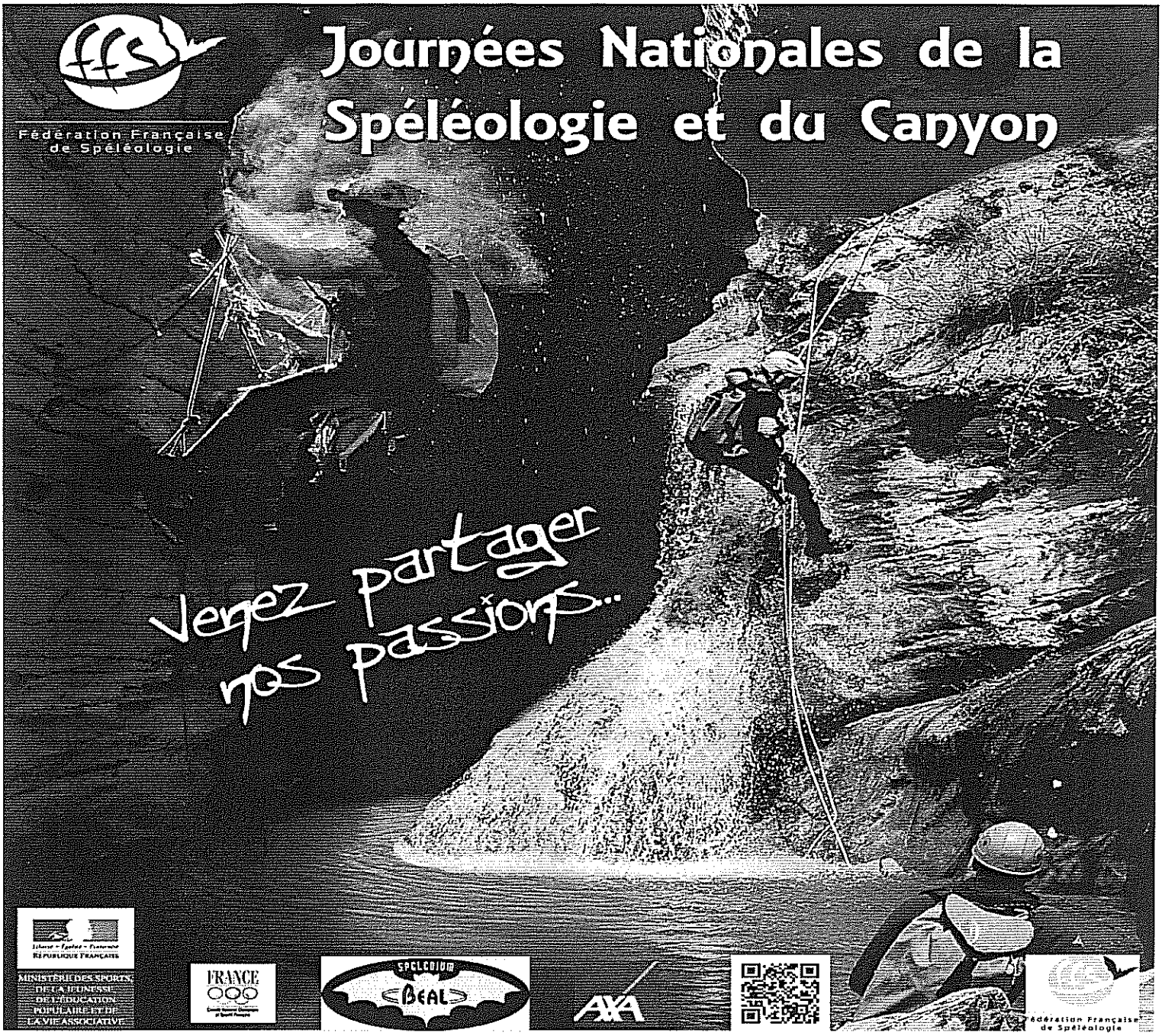

Week-end du 5 et 6 Octobre 2013

Grottes de Gennes (route des landes)

Accès fléché depuis la salle des fêtes

2 belles grottes seront aménagées et accessibles à toutes et tous

Parcours souterrains illuminés

Les spéléos locaux vous accompagnent et commentent la visite

Les 5 et 6 octobre de 10 à 17h00 non stop

GRATUIT

ASSOCIATION DE GENNES
FAMILLES RURALES

COW WEST COUNTRY
GENNES

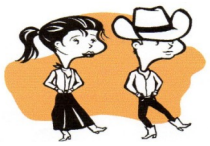

SAMEDI 19 OCTOBRE 2013 à 20H

Salle des Fêtes de GENNES

Soirée Country - flette

L'animation de la soirée sera assurée par ALLAN DJ :
Rock, musique actuelle, musette et danse country

Le costume Cow Boy est apprécié !

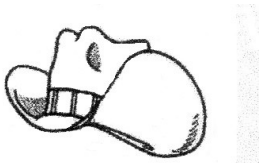

MENU : Apéritif de bienvenue
Tartiflette avec jambon
Salade
Dessert

TARIF : Adulte 19 euros
Enfant –12 ans 10 euros

Boissons non comprises

Renseignements et inscriptions : DELCEY Florence 06 20 62 78 51
christophe.delcey@sfr.fr